

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élargissement de la chaussée entre Gaillères et Bougue

**Des travaux d'agrandissement de la route entre Gaillères et Bougue viennent de débiter pour une durée de 4 semaines.**

Financés par Le Marsan Agglomération à hauteur de 235 000 € TTC, cette deuxième tranche de travaux de voirie consiste en l'élargissement de la voie entre l'autoroute et l'entrée du Bourg de Gaillères par la réalisation d'une poutre de rive de part et d'autre de la voie existante (en prolongement de ce qui a déjà été réalisé en première tranche).

Ce chantier, qui fait passer la largeur de chaussée à 4,50 m, comprend la réalisation de 3 000 m<sup>2</sup> de terrassement, 6 800 m<sup>2</sup> de couche d'accrochage, la mise en œuvre de 2 700 tonnes de grave et 1 350 tonnes d'enrobé.

Il sera également procédé à la mise en place d'un passage busé avec 2 têtes de pont - passage réalisé sous chaussée afin d'assurer la communication entre les fossés situés de chaque côté de la voie entre les lieux-dits « Espagne » et « Peyraou ». L'aménagement de cette route reliant Gaillères à Bougue devrait sécuriser définitivement cette voie à forte circulation.

L'année dernière, les travaux de la 1ère tranche ont été réalisés sur la partie Bouguaise.

Coût total pour les 2 tranches : 494 000 € TTC.

**Contact presse :**

Anne Marie Commenay / Le Marsan Agglomération

Tél. : 05 58 46 61 55 - 06 81 83 73 98

[lemarsan.fr](http://lemarsan.fr)

Suivez-nous sur   